

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Saison 2019/2020
L'Officiel n° 18
Du 19 décembre 2019

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

BP 1037 - 7 Rue Haute

11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



COMITE DE DIRECTION

BO N° 18 du 19 décembre 2019

Président: M LACOUR

Présents Mme ROYER – Mrs AKLI - BERTI – BONHOMME- BOUDET–GIBERT - GRILLE- JORGE - MANI- PITIE - RONTES – VALET –ZAMO

Assiste à la réunion : M. DURANTE MALVY Fabien

Excusés : Mme SAVIANA-Mrs BONNET –BOUSQUET – DRIF - GERARD - PETROSINO - ROGER–BEAUBOIS–TRASTET- ROQUE -DAYDE Dominique-

En début de séance, le comité de direction approuve le BO n° **17 du 12 décembre 2019**

FMI

A compter du mois de janvier 2020 lors de la reprise du championnat et de la coupe, la feuille de match informatisée est obligatoire, sauf pour le football d'animation.

La période de reprise en main, de 3mois est terminée.

Tout club responsable du non fonctionnement sera sanctionné d'un match perdu sera pénalité au regard de l'art.139bis des R.G de la fff et de l'art.33 du R.I .

Il est demandé aux arbitres de faire un rapport sur ce non fonctionnement.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUTES ET TOUS

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le district de l'Aude de football sera fermé du 20 décembre 2019 au soir jusqu'au 6 janvier 2020 inclus.

Le Président du district, les membres du comité de direction, les Présidents et membres de commissions, le personnel administratif et technique souhaitent à toutes et tous les licenciés et bénévoles ainsi qu'à leurs familles, d'excellentes fêtes de fin d'Année

COUPES LOPEZ et FAVRE - Rappel

Les coupes Lopez et Favre se dérouleront, les 11 et 12 janvier 2020

Lire les rencontres en rubrique concernée

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nouvelles catégories pour le football féminin -- catégories U6F -U9F- U16F -t U 18 F.

La commission technique associée aux commissions des féminines et du foot d'animation mettent en place de nouvelles offres de pratiques, foot à 3 sous formes de plateaux, foot à 5 sous forme de critères, à partir de la seconde partie de saison 2019/2020

Les clubs concernés ont été informés par courrier électronique le mercredi 18 décembre 2019

A la demande du CT-DAP Dominique Dayde, le comité de direction a accordé la gratuité des engagements pour ces formes de pratiques jusqu'au **vendredi 24 janvier 2020**

COURRIERS RECUS

Mairie de Malves Commémorations

Le samedi 21 Décembre à 11h30 sera posée au stade de Malves une plaque commémorative en hommage à Mr Gilbert Lopez ancien membre de la commission statuts et règlements du district.

Les personnes intéressées peuvent participer.

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS

Les clubs mentionnés ci-dessous, redevables auprès du District, sont invités à s'acquitter de leur dette.

Pour les clubs ayant pas opté pour le prélèvement mensuel, celui-ci s'effectuera le 08 janvier 2020

Pour les clubs n'ayant pas opté pour le prélèvement mensuel, le paiement de cette dette doit être parvenu au District obligatoirement avant le 08 janvier 2020 dernier délai

En cas de non-paiement à la date prévue, en cas de chèque ou de prélèvement non approvisionné, la commission Règlement et contentieux du district se saisira du dossier et il sera fait application de l'article 89 bis des règlements du district

Rappel de l'article ARTICLE 89 Bis

Chaque début de mois paraîtra sur l'Officiel 11 la liste des clubs non à jour financièrement auprès du District.

Faute de règlement des sommes dues dans le délai fixé sur l'Officiel 11, les clubs débiteurs seront sanctionnés de droit par la commission Règlement et contentieux du district d'un point de pénalité avec sursis pour leur équipe supérieure senior, féminine ou jeune évoluant en District.

Les récidives seront appliquées tous les mois de la façon suivante :

-1^{ère} récidive : sanction de deux points de pénalité

-2^{ème} récidive : sanction de trois points de pénalité

-3^{ème} récidive : Le club est exclu de toute compétition (sauf pour le football d'animation) pour la saison en cours à compter de la date indiquée au procès-verbal de la commission.

581877	ALARIC FC	769,95 €	539814	MAS STE PUELLES F.C.	601,11 €
505991	ALZONNE F.C.	245,67 €	549437	MINERVOIS U S	845,24 €
554462	ARMISSAN FC	29,97 €	560236	MONTREAL FC	83,62 €
582089	BAGES AJS	339,07 €	533424	MONTREAL O	249,22 €
781263	BASSIN CARCAS FEM	61,38 €	552807	MOUSSAN MONT	938,99 €
519689	BRAM A.S	287,38 €	581261	MT NOIRE US	606,27 €
590237	BRIOLET FC	1 446,02 €	580676	NARBONNE UFC	1 120,45 €
547377	CARCAS ASC DES ILES	120,70 €	540547	NARBONNE F.U.	262,73 €
560277	CARCAS DOMAIRON AS	245,20 €	506197	NAUROUZE LAB	901,11 €
548132	CARCAS FAC	908,97 €	564014	O CORBIERES ST ANDREEN	117,20 €
564161	CASTEL FC CHAURIEN	272,16 €	533130	PEXIORA A S	736,40 €
540546	CASTELNAUDARY C.O	1 018,20 €	527203	PEZENS USA	422,87 €
515424	CHALABRE F.C	70,02 €	564098	PIEUSSE RC	86,53 €
552094	CLAPE Méditerranée	395,00 €	524095	QUILLAN H.V.FC	318,91 €
580919	CORBIERES MED	1 905,87 €	519687	RAZES LASSERRE	692,70 €
528505	CUXAC AUDE OL	1 034,74 €	563669	SAISSAC CAB	297,02 €
552043	COURSAN EC	385,69 €	580855	SALLELOIS FC	92,26 €
517800	FANJEAUX E.S.	359,94 €	527209	SALLES HERS U S	264,93 €
560279	FLEURY FC	257,57 €	525531	ST NAZAIRE F C	956,74 €
581405	GFPLM	475,90 €	520185	ST PAPOUL O S	1 173,18 €
547920	GFC	709,25 €	521348	STE EULALIE VIL	48,84 €
541675	GRUISSAN MJC	307,92 €	548191	TRAPEL PENNAUTIER FC	407,78 €
563596	HAUT MINERVOIS OL	1 355,12 €	550059	UF LEZIGNANAIS	1 138,41 €
533755	LE COUGAING F.C.	481,88 €	581377	VENTENAC AS	461,43 €
538458	LES MARTYS OL	318,75 €	582387	VILLASAVARY US	242,03 €
564062	LEZIGNAN ATLAS	131,79 €	548101	VILLEDUBERT F C	406,96 €
590197	LUC FC	165,19 €	529108	VILLEGLY F C	833,26 €
549438	MALEPERE F.C.	714,71 €	527488	VILLEPINTE A S	177,02 €
550702	MALVES E.S.	556,25 €			

Le Secrétaire général

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

BO N° 18 DU 19/12/2019

Présents : Mme LABORDE-Mrs VALET – RONTES – DRIF- GRILLE- LE MOAL

FC NAZAIROIS / VILLEGLY FC D3 poule B du 15/12/19

Vu la feuille de match de la rencontre

Vu le rapport de l'arbitre

Considérant l'article 14, 18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club de Villegly n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par Forfait à l'équipe de Villegly

FC Nazairois -03 (4pts) / Villegly -00 (0pt)

Les frais d'arbitrage sont à la charge du club de Villegly

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

GFPLM/ FC MAS STES PUELLES U13 D2 Poule C du 07/12/19

Vu la feuille de match

Vu les rapports de l'arbitre, du club de Bram et de l'arbitre de la rencontre suivante

Considérant la loi de jeu 1 le terrain, la loi de jeu 5 Arbitre et 143 des RG de la 3F

Aucune réserve n'ayant été formulée ni déposée 45, mn avant le coup d'envoi

Considérant que seul l'arbitre peut décider d'arrêter une rencontre suite à des incidents particuliers

Considérant les rapports sur la situation de la rencontre.

Jugeant en premier ressort

Donne match à rejouer

Transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président.

COMMISSION D'APPEL STATUTS ET REGLEMENTS

PV N° 18 du 19 décembre 2019

Président : Mr VILAIN

Présents : Mrs BONHOMME- GIBERT

CO CASTELNAUDARY

Appel recevable du CO CASTELNAUDARY d'une décision de la commission des statuts et règlements PV N°17 du 13.12.2019, donnant :

Match perdu au club du CO CASTELNAUDARY pour la rencontre :

CO CASTELNAUDARY contre FC BRIOLET

Du 1^{er} Décembre 2019

Championnat U17 Interdistrict 1.

Personnes convoquées :

CO CASTELNAUDARY :

**SOULET Jérôme, Dirigeant responsable.
THURIES Jean Paul, Dirigeant.**

FC BRIOLET :

DEGAEFF Jean Pierre, Dirigeant responsable

MATIGNON Jean François, Dirigeant.

Tous munis de leur licence,

Sont convoqués au siège du district de l'Aude de football le Lundi 13 Janvier 2020 à 20h.

Le Président,

VILAIN Grégory



COMMISSION SENIORS

PV N° 18 du 19 décembre 2019

Présents : Ms RONTES-DRIF
Excusé : M BOUSQUET

FORFAIT

DEPARTEMENTAL 3 B

Amende VILLEGLY 53 € (2° forfait)

Le président de la commission

COMMISSION JEUNES A 11

Réunion du 19 décembre 2019

Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Présents : M MANI, BONNET, AKLI

➤ Courriers

CARCASSONNE FAC qui nous informe que le 21/12 la ligue d'Occitanie a programmée un match en retard et demande le report du match de Coupe U15 contre le GFPLM au mercredi 15 janvier 2020 à 19h

La commission accorde la demande.

INFOS Coupe et Challenge:

La commission publie la date et l'heure des rencontres au moins 1 mois ou au minimum 3 semaines avant.

La commission constate que certains clubs se manifestent 3 à 4 jours avant la date des rencontres afin de reporter ou modifier le lieu et l'heure de celles-ci.

A partir de janvier 2020 la commission ne donnera aucune suite favorable aux clubs concernés de plus pour toute correspondante seul sera prise en compte l'adresse mail officiel du club.

Rattrapage journée du 14&15 décembre

Toutes les rencontres remisent le week-end du 14 décembre sont reprogrammées au week-end du 18 janvier 2020

Coupe de l'Aude

Catégorie U17 :

CASTELNAUDARY / LIMOUX reporté au samedi 4 janvier 2020

Catégorie U15 :

CONQUES VILLEGLY / US MINERVOIS reporté au 04 janvier 2020

CARCASSONNE FAC / GFPLM mercredi 15 janvier 19h accord des deux clubs.

FU NARBONNE / CASTELNAUDARY en semaine avant le mercredi 29 janvier 2020
dernier délai

Challenge LOUBATIERES

Le tirage au sort du prochain Tour du Challenge aura lieu le jeudi 9 janvier 2020 au siège du district à 18h30

Coupe et Challenge U19

Les 1/2 Finales se joueront le samedi 07 et 21 mars 2020 en match aller et retour avec trois arbitres officiels, en cas d'égalité au match retour le but à l'extérieur compte double en cas de nouvelle égalité tir au but.

Pour accéder à la rencontre et établir la FMI les 1/2 Finales se trouvent dans l'onglet Coupe U19 district poule C

Coupe de l'Aude :

Match allé du 07 mars 2020

GCSM / ENT COUSERANS

EN GRAND MALEPERE / UF LEZIGNANAIS

Match retour du 21 mars 2020

ENT COUSERANS /GCSM

UF LEZIGNANAIS / EN GRAND MALEPERE

Challenge LOUBATIERES :

Match allé du 07 mars 2020

MAS ST PUELLES / CUXAC D'AUDE

GFC / LE COUGAING

Match retour du 21 mars 2020

CUXAC D'AUDE / MAS ST PUELLES

LE COUGAING / GFC

INFORMATION

Durant la fermeture du District pour toute demande de correspondance veuillez-vous adresser au responsable de la commission.

Le président de la Commission

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°18 du 19/12/2019

Présents : M. PITIE – M. DAYDÉ – M. TISSEYRE - M. BOUDET

➔ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

CATEGORIE U₁₃

Traitement administratif

Défaut de licences Amendes 10 euros	Non saisie de résultat Amende 10 euros	Absence de feuille de match Amende 15 euros	Forfait Amende 15 euros
			gcs m
	Fun		
	Fc corbieres m		

Le Président de la Commission M. Gérard PITIE



COMMISSION DES FEMININES

PV N° 18 du 19 décembre 2019

Présidente Mme ROYER

Présent: M. GONZALEZ José - DAYDE

REUNION DES SENIORS FEMININES DU 17/12/2019

Clubs présents : FC CORBIERES MED – PEZENS-FUN- BRIOLET – ST PAPOUL – VILLEGLY – LUC MOUSSAN – US MONTAGNE NOIRE – TRAPEL P/LES MARTYS – MALVES – MALEPERE/VENTENAC – FANJEAUX

Clubs absents : NAUROUZE LABSTIDE – ALARIC – UFC NARBONNE – GFPLM

Validation du calendrier pour la 2^e phase

D1 – Football à 11 uniquement

D2- Football à 11 et à 8

D3 - Football à 8 uniquement

CALENDRIER FEMININES SENIORS - Phase 2 (saison 2019 /2020)

D1 (Championnat à 11 exclusif)	D2 (Championnat à 11 et à 8)	D3 (Championnat à 8)
1 FC CORBIERES MEDITERRAEE	1 FC VILLEGLY	1 FC ALARIC
2 USA PEZENS	2 LUC / MOUSSAN	2 UFC NARBONNAIS
3 FU NARBONE	3 US MONTAGNE NOIRE	3 PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
4 FC BRIOLET	4 TRAPEL / PEN. / LES MARTYS 1	4 MALEPERE / VENTENAC
5 ST PAPOUL OS	5 ETS MALVOISE	5 TRAPEL / PEN. / LES MARTYS 2
6 NAUROUZE LABASTIDE	6 FANJEAUX ES	

Matches aller / retour

Poule D1 : uniquement équipes jouent à 11

NOTA: équipes en rouge (engagées à 8), pour les autres engagées à 11

01/09/2019	08/09/2019	15/09/2019	22/09/2019	29/09/2019	06/10/2019	13/10/2019	20/10/2019	27/10/2019	03/11/2019	10/11/2019
	A1 - R1 et R2	2 ^{ème} Tour CF	A2 - R1 et R2	A3 - R1 et R2	3 ^{ème} Tour CF	A4 - R1 et R2	A5 -R1 et R2			FR Coupe France
10/11/2019	11/11/2019	17/11/2019	24/11/2019	01/12/2019	08/12/2019	15/12/2019	22/12/2019	25/12/2019	29/12/2019	01/01/2020
A6 - R1 / R1 -R2		A7 - R1 / R2 - R2	1 ^{er} Tour TF (D2)	A8 - R1 / R3 - R2	A9 - R1 / R4 - R2	R5 - R2 (2 ^è tour)				
05/01/2020	12/01/2020	19/01/2020	26/01/2020	02/02/2020	09/02/2020	16/02/2020	23/02/2020	01/03/2020	08/03/2020	15/03/2020
	A1	A2	A3	Coupe 11 et 8 1/4 Finale	Rattrapage		FUTSAL Départemental	A4	A5	Coupe 11 et 8 1/2 Finale
	16 ^è CF (D1)	R1 - R1	R2 - R1	8 ^{ème} CF			R3 - R1	R4 - R1		R5 - R1
22/03/2020	29/03/2020	05/04/2020	12/04/2020	13/04/2020	19/04/2020	26/04/2020	01/05/2020	03/05/2020	08/05/2020	10/05/2020
R1	R2	Rattrapage				R3		R4		Rattrapage
	R6 - R1				R7 - R1	R8 - R1				R9 - R1
17/05/2020	21/05/2020	24/05/2020	31/05/2020	07/06/2020	14/06/2020					
R5			FINALES COUPES	Journée FEMININES						

Carcassonne le: mercredi 18 décembre 2019

Légende : jours fériés
Vacances scolaires

A1 = Match aller 1 - R1 = Match retour 1 / R1 et R2 = Régionale 1 et 2

Pour la D1, l'accession au niveau ligue R2 se fera sous forme de play-off (les caractéristiques de ces play-offs vous seront communiqués plus tard)

Une dérogation est accordée au club de TRAPEL P /LES MARTYS pour faire jouer 4 U16 et 2 U17 dans leur équipe 1 évoluant en D2.

Tous les clubs présents ont donné leur accord, de ce fait la commission autorise les joueuses suivantes ne pourront jouer que dans cette équipe :

- BEZIA Alicia (2547440183) U16
- BOUILLERE Morgane (2546407718) U16
- CRISTANTE Léa (2548437007) U16
- JACOMET Océance (9602786563) U17
- LAINE VERDIER Charlotte (2548077138) U16
- SALMON Léna (2548367190) U17

Validé par le comité de direction

Club	Nom	Tel	Mail
TRAPEL/MARTYS	ESPEUT Sandra	06 28 96 67 05	Sandra.espeut@gmail.com
TRAPEL/MARTYS	PISTRE	06 98 05 50 27	virfabre@yahoo.fr
FC MALEPERE	VIMAL DU MONTEIL	06 83 80 22 48	Guy.vdm11@yahoo.fr
FC VILLEGLY	GILL Fabrice	06 82 25 15 87	Vigilance1969@free.fr
LUC/MOUSSAN	OLIVEIRA Filipe	06 47 96 42 93	Filipe.resende11@gmail.com
ES MALVES	PERRAMOND	06 47 86 79 73	nmvfrancois@yahoo.com
FANJEAUX	CASTEL Jean	06 76 03 39 88	Castel.jp@gmail.com
ST PAPOUL	DREUILHE J Jacques	06 23 31 00 52	Jjoheuille@arterris.fr
PEZENS	MICHELET	06 58 55 03 42	Adrien.michelet@gmail.com
US MONTAGNE N	HERNANDEZ Aurélien	06 83 32 34 67	
US MONTAGNE N	BENET Jonathan	06 73 57 24 28	Benjon111@outlook.com
VENTENAC	ADRIAENSSSENS	06 35 19 87 56	adriaenssensfrancois@gmail.com
BRIOLET	MOUSSAOUI	06 82 63 82 48	Moussa3124@yahoo.com
FUN	GALINDO David	06 32 66 39 24	David.galindo1890@gmail.com
FC CORBIERES M	MOURRUT Marine	06 29 74 62 39	Marine.mourrut@sfr.fr
FC CORBIERES M	CASTAN Maxime	06 26 38 04 47	Castan.maxime@gmail.com
FC CORBIERES M	RAMIREZ Sandrine	06 23 16 28 01	

COUPES FEMININES SENIORS LES 01 ET 02 FEVRIER 2020

Coupe à 11

Naurouze Labastide / Football Féminin Bassin Carcassonnais

FC Villegly / USA Pezens

FC Corbières Méditerranée / US Montagne Noire

FU Narbonne / FC Briolet

Coupe à 8

Luc Moussan / Malepère Ventenac

GFPLM / Trapel Pen. Les Martyrs 1

Fanjeaux ES / ETS Malvoise

ST Papoul OS / UFC Narbonnais

FUTSAL DEPARTEMENTAL

LE 23 février 2019

JOURNEE FEMININES

LE 07/06/2019
Lieu à déterminer

INFORMATION

TRAPEL P / LES MARTYS joue en coupe d'Occitanie le 12 janvier 2020 :

MALVES - TRAPEL P / LES MARTYS se jouera le 09 février 2020

JOYEUSES FETES

La Présidente de la commission